

Madame, Monsieur,

Suite aux recommandations du ministère de l'intérieur consécutives aux diverses lois « attentats », la commune de Saujon a mis en place un certain nombre de mesures de sécurisation de l'ensemble des sites scolaires dont elle à la charge.

A cet effet des portails d'accès automatiques ont été installés et une voie de liaison piétonne a été créée entre le parking Jules RAVET et l'intérieur du site multi services enfance jeunesse (Crèche Mini Plumes, Pôle Enfance, Cuisine centrale municipale et Ecole de la Seudre). Le but était de sécuriser les accès selon les préconisations de l'Etat (filtrage des accès).

En conséquence les règles de circulation et d'accès à ces établissements évoluent de la façon suivante à compter du 1^{er} septembre 2018:

- ***L'accès en véhicules est réservé aux personnels des différents pôles, aux livraisons, aux taxis transportant des enfants, aux Service Municipaux et aux Services d'Urgence.***
- *Les parents utilisateurs des différents pôles devront accéder par la voie piétonne situé côté parking Jules Ravet, équipée d'un interphone multi entrées et digicode. Le code d'accès vous sera communiqué ultérieurement au moyen de support numérique par les services de Police Municipale et sera renouvelé périodiquement au cours de l'année.*
L'accès à cette voie piétonne restera libre jusqu'au 1 octobre 2018 pour permettre la transmission du code d'accès à l'ensemble des utilisateurs.

Vous veillerez à renseigner impérativement vos coordonnées téléphoniques sur la fiche d'inscription commune à la restauration et au Pôle enfance ou le document d'inscription de la Crèche Mini plumes, afin que les services de Polices municipale puissent vous envoyer le code d'accès par SMS.

Le renforcement de la vidéo surveillance et l'installation dans les trois écoles de dispositif d'alerte PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) complètent les mesures indiquées ci-dessus afin d'améliorer la sécurité requise pour les enfants et adultes fréquentant les différents sites.

Je vous remercie par avance pour votre compréhension et votre collaboration dans la mise en place et l'application de ces différentes mesures.

Pascal FERCHAUD
Maire de Saujon